

## LES CLUBS PRENNENT LA PAROLE

Certains clubs ont l'habitude de faire part de leurs actions à la fédération : leurs messages sont relayés sur le site web de la fédération. Suite à notre récent appel, d'autres clubs nous ont informés de leurs actions : des grandes randonnées, des rando-orientations (CAF Douvaine), des courses de ski alpinisme en plein jour ou nocturnes (CAF St Girons), des challenges, des anniversaires comme les 120 ans du CAF de Bagnères de Bigorre ou plus modestement des 30 ans du club (Escapade Stéphanoise CAF), des rassemblements divers depuis 10, 15 ou 30 ans....

La randonnée des 3 lacs, par exemple, organisée par le CAF de Nantua se perpétue depuis 23 ans. Cette année s'y est ajoutée une coopération avec un organisme de traitement des déchets et mise à disposition de poubelles de tri et panneaux explicatifs près des points de ravitaillement.

Des randonnées respectueuses de l'environnement : nombre de participants limité, zéro déchet, co-voiturage et sensibilisation des participants (CAF Marseille Cassis). Certains pensent à utiliser les quiz sur la faune sauvage, la flore, les traces d'animaux, un bon moyen de connaître et préserver (CAF Annemasse Salève).

Beaucoup de clubs réalisent des actions de nettoyage et balisage de sentiers (Corsica Roc), nettoyage de la Mer de Glace (CAF Chamonix), nettoyage et restauration des chemins de crête du Sancy (CAF Clermont Auvergne). Certains se joignent à d'autres associations pour un grand nettoyage (CAF Marseille Cassis pour les Calanques) ou lors du World clean up day (CAF Escapade stéphanoise pour les berges de la Têt à Perpignan).

Certaines actions relèvent du développement durable : par exemple la création d'une passerelle rendant plus facile certains accès à la montagne et pour développer les voies vertes en éco-mobilité (CAF de Mazamet).

Nous remercions tous les clubs pour les réponses reçues et reprenons ci-dessous ce qui se réfère principalement à l'environnement.

**Comment organiser une action de protection du milieu montagnard, une action de sensibilisation, une action d'information sur le milieu ? Laissons la parole aux clubs.**

Michèle PONCET

### DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE DE CHAUDEFOUR PAR LE CLUB ALPIN CLERMONT AUVERGNE

L'action QLMB 2018 du club s'est attachée à faire découvrir le patrimoine magnifique de la vallée de Chaudéfour en partenariat avec le conservateur de la réserve éponyme. Le fil conducteur est que les personnes amenées à aimer le milieu montagnard en soutiendront la protection.



L'action QLMB a aussi mis l'accent sur l'harmonie entre nos activités sportives et le milieu montagnard.

Des activités ont été proposées sur leur lieu de pratique. Un jeu-concours a fait connaître de façon ludique, les recommandations à suivre pour respecter l'environnement dans nos pratiques sportives.

Un covoiturage a été organisé pour assurer un transport éco-responsable des 47 participants.

#### AU SOMMAIRE

#### DOSSIER : Les clubs prennent la parole

#### BREVES

- Les sciences participatives, ça vous intéresse ?
- Les compétitions motorisées : un peu plus de respect de l'environnement
- Grand Tétrás : une décision du Conseil d'Etat qui fera date

Eric Vallé, conservateur de la réserve a accueilli les participants dans la fraîcheur du matin et tout au long d'une randonnée jusqu'au fond du cirque glaciaire, il nous a fait partager sa passion pour le milieu exceptionnel de la réserve. La vallée de Chaudfour est particulièrement riche car elle accueille des espèces végétales d'origine atlantique, alpine et méditerranéenne. Nous avons admiré la cascade de Pérouse, qui garde un bon débit grâce à son alimentation par les tourbières d'altitude. Nous avons goûté à l'eau de la source Sainte-Anne qui a bien failli être exploitée industriellement. Nous avons découvert les plantes des alpages qui donnent toute sa saveur au fromage Saint Nectaire. Nous avons admiré les pics emblématiques de la vallée - Dent de la Rancune, Crête de Coq, le Moine, l'Aiguillette - reliés à l'histoire volcanique du site, et des chamois à la longue-vue. Les mouflons, eux, n'étaient pas visibles, ils ont peut-être fui des chiens de chasse qui ont divagué sur le territoire de la réserve. Eric a su nous captiver en s'appuyant sur ses connaissances étendues.

### UNE TRAVERSÉE ITINÉRANTE DU MASSIF DE BELLEDONNE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE

Le Comité FFCAM de l'Isère a organisé cet été une [traversée itinérante de Belledonne](#), dans la partie sud du massif du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2018. A cette occasion, les participants ont pu découvrir et mieux connaître les richesses du territoire de Belledonne et de son milieu naturel, ses fragilités ainsi que les activités qui peuvent intéresser ou impacter les pratiques touristiques de montagne.

Au fil des jours, ils ont rencontré des spécialistes, scientifiques, associatifs, professionnels de la montagne et acteurs du territoire qui leur ont apporté témoignages, connaissances et vécus sur de nombreuses thématiques : faune, flore, milieux naturels, espaces protégés, architecture, climat, pastoralisme, réchauffement climatique. Cet événement a permis de réfléchir et d'échanger autour des enjeux liés à l'environnement naturel et humain du massif, ainsi que sur la place de l'homme dans l'écosystème.



Les bénéficiaires du projet :

- La participation d'un public diversifié d'âge et professions variés comprenant des personnes extérieures à la fédération (8 licenciés et 6 non licenciés)
- Une meilleure sensibilisation des participants à la préservation de l'environnement en montagne
- L'implication de bénévoles et professionnels : une équipe de 4 organisateurs (dont de nouveaux bénévoles), une quinzaine d'intervenants, le renforcement des liens avec les structures locales (université, professionnels du massif, associations locales etc.)
- Une bonne visibilité de l'action auprès du public.

### JOURNÉE DE LA MARCHÉ ET DE LA MOBILITÉ DOUCE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Dans le cadre de l'opération « Que la montagne est belle » de la FFCAM, en partenariat avec la maison de la nature du Rothenbach, le comité départemental des clubs alpins du Haut Rhin organisait le samedi 15 septembre la journée de la marche et de la mobilité douce, accessible à tous les publics. Le samedi matin rendez-vous était donné pour une montée pédestre encadrée par les trois clubs du haut Rhin pour rejoindre la Maison de la nature par différents itinéraires à pied à partir de Wildenstein, de Mittlach ou du col du Bramont. On pouvait aussi rejoindre collectivement le lieu de rendez-vous à VTT ou en vélo de route, ou encore en train puis navette-minibus.



L'après-midi, des animations et ateliers ont fait découvrir les richesses de la flore et de la faune des crêtes vosgiennes et comprendre les enjeux et les nécessités de protection. On n'a pas perdu le nord grâce à l'atelier cartographie-orientation et on a appris les premiers gestes d'urgence dans l'atelier de secourisme.

### PRÉSERVER L'ESCALADE À FONTAINEBLEAU PAR LE GUMS PARIS

Fin 2016, devant le constat que les rochers d'escalade s'encrassent et s'abîment rapidement avec l'augmentation exponentielle de la fréquentation des sites d'escalade de Fontainebleau depuis une vingtaine d'années, le GUMS Paris prend l'initiative de lancer un « Appel



pour un respect des blocs à Bleau ». Il s'agit de tenter de faire prendre conscience à la communauté des grimpeurs que sans une auto-régulation, l'escalade sur les blocs de grès de la forêt est vouée à disparaître : les prises se patinent parce que les chaussons ne sont pas proprement nettoyés

avant de grimper, le sable résiduel agit comme un puissant abrasif ; les prises s'encrassent sous l'effet de surconsommation de poudres utilisées pour assécher les mains, pof ou magnésie. Sans compter l'impact visuel de ces dernières sur l'harmonie des rochers. Cet appel, à s'essuyer correctement les chaussons avant de grimper et à minimiser fortement l'usage des poudres, a été signé pour le moment par plus d'une dizaine de clubs, FFCAM ou FSGT de la région parisienne, COSIROC et des organisations comme Mountain Wilderness, Greenspits, Bleau Info, Fanatic Climbing, par un réseau de salles commerciales, Block Out etc. et plus de 80 individuels. Cet appel a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol et en italien, [sur le site](#).

L'année dernière nous avons créé une [affichette](#) pour « prêcher » la bonne parole auprès des Bleausards, affichette qui existe en français et en anglais et qui donne quelques recommandations simples pour respecter les rochers, en reprenant l'appel et la liste des clubs et organismes signataires pour appuyer la légitimité. Cette affiche est disponible sur le site cité ci-dessus.

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour communiquer ces bonnes pratiques auprès de la communauté des grimpeurs fréquentant Bleau.

### EVITER LES ZONES À TÉTRAS PAR LE CLUB ALPIN C'ROC MONTAGNE (TENDE)

En tant que club alpin nous organisons depuis maintenant 6 ans sur Castérino-Tende le Challenge Victor de Cessole. Cette course de ski alpinisme inscrite à l'AlpiSkiTour, support du championnat de France FFCAM l'an dernier, est aussi une belle aventure de protection du milieu montagnard hivernal.

En effet, depuis le départ, nous travaillons de concert avec le parc national du Mercantour (PNM) à l'élaboration des parcours. Que le tracé soit en cœur de parc ou hors cœur, nous appliquons la même démarche d'évitement des zones de présence du Tétrás. L'an dernier nous sommes allés présenter ce travail conjoint au conseil scientifique du PNM. Nous l'avons convaincu de la bonne intelligence de notre travail et sommes sur le point de signer une convention devant nous permettre d'organiser notre course sereinement avec la possibili-

té, si l'enneigement est déficitaire, de pénétrer en cœur de parc.

En parallèle, nous avons œuvré à la [mise en place d'une zone de quiétude](#) sur le Mont Paracouerte qui domine Castérino. Le 12 novembre dernier, nous avons accompagné les gardes du PNM pour mettre en place le balisage de la zone.

Les parcours sont évidemment au cœur de notre projet, mais il n'y a pas que ça. Le repas servi au coureur est issu de produits essentiellement bios et locaux. Les lots pour les vainqueurs sont réalisés avec des produits du terroir. Bref, nous valorisons aussi le savoir-faire des artisans et producteurs locaux.



Cette collaboration montre qu'il est possible d'allier pratique du ski alpinisme en compétition, protection du milieu et valorisation du savoir-faire montagnard. Sur la dernière édition, la commission fédérale de protection de la montagne (en la personne de Martial Bos) et le PNM tenaient un stand commun pour présenter la zone de quiétude et les enjeux liés à la nécessaire préservation d'espaces pour l'espèce.

### RÉNOVATION DU SENTIER DES CRÊTES DU SANCY PAR LE CAF DE CLERMONT AUVERGNE

Le GR 30, qui court sur la crête du Val de Courre, a besoin de nous ! La fréquentation des randonneurs, qui va



croissant au fil des années et les fortes précipitations ravinent le chemin. Celui-ci est en creux, il n'est pas possible de faire des renvois d'eau. Ce sont des mini-barrages qui seront créés en travers du chemin, en juxtaposant des pieux. Au fil des orages, les barrages retiendront les sédiments, des marches naturelles apparaîtront et l'érosion s'arrêtera.

En ce dimanche 9 septembre un soleil radieux brille sur le massif. Guillaume, garde de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy, nous emmène dans son 4x4 Suzuki. Sensations fortes lors de la montée au Puy de Chabane ! Au passage, nous chargeons les pieux qui serviront à la rénovation. Du sommet du télésiège jusqu'au très beau site de la Tour Carrée, nous transportons les pieux à dos d'homme, en nous servant d'une claie de portage et de sangles. Arrivés à destination, nous enfonçons les pieux avec une masse ou un maillet. « Prenez soin du dos ! » nous dit Guillaume. Quand on assène le coup, il faut fléchir les genoux. Le travail est physique, mais le résultat nous réjouit, des marches naturelles sont faites et nous espérons ainsi arrêter l'érosion.

### LE CAF D'AIX EN PROVENCE ET LA PROTECTION DE LA MONTAGNE

La Montagne Sainte-Victoire marque fortement le paysage aixois. La qualité patrimoniale et paysagère de ses versants et de ses abords, ainsi que les moyens mis en place pour la gestion du massif ont justifié l'obtention du label Grand Site de France.



Pour le club d'Aix c'est un site exceptionnel d'apprentissage et de pratique de l'escalade traditionnelle et sportive, mais aussi un espace naturel qu'il faut préserver de différents risques de dégradation : incendies, surfréquentation sportive et touristique, pression de l'urbanisation, exploitation commerciale...

A la suite de l'incendie qui l'a ravagée il y a une trentaine d'années, un groupement des associations sportives, naturalistes et de riverains s'est constitué sous la dénomination d'[Association Pour Sainte-Victoire](#). Elle joue un rôle déterminant d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics dans les différentes démarches en faveur de la restauration, de l'entretien et la protection du site. Aujourd'hui le CAF d'Aix en est le principal animateur, mais son poids est nettement démultiplié par la représentativité beaucoup plus large que lui confère ce groupement.

Le club est plus particulièrement impliqué dans l'entretien et la lutte contre l'érosion des sentiers, le suivi des éboulements et l'équipement des falaises. Il y a une dizaine d'années une opération « Que la Montagne est Belle » a été organisée pour ramasser les débris d'une ancienne décharge sauvage à côté du Prieuré.

L'action dans laquelle le club s'est le plus fortement investi a été l'instauration d'une charte de l'escalade, inscrite dans le programme d'actions au titre du classement du massif en zone Natura 2000, avec trois objectifs : la protection du milieu naturel, la sécurité des visiteurs à l'égard de l'exposition aux chutes de pierre et la préservation des différentes formes de pratique.

L'originalité de cette charte est d'avoir délimité strictement les falaises où l'équipement à demeure pouvait être admis, généralement en piémont. En dehors de ces secteurs, l'ensemble du massif doit être maintenu en terrain d'aventure. Les signataires de la charte se sont engagés à participer à l'enlèvement des équipements non autorisés : chaînes sur des parcours de randonnée alpine ou scellements posés dans des voies nouvelles. Et cela a été fait à plusieurs occasions à la demande de la direction du Grand Site.

### NETTOYAGE DES AIRES DE FAUCONS PÉLERINS PAR LE CAF HAUTES VOSGES

Depuis des années, les grimpeurs partagent le grand rocher de Saint Amé avec leurs petits amis les faucons.

A la demande de M. Cartier de la ligue de protection des oiseaux, Anne et Michel du club alpin français des Hautes Vosges sont allés le 26 octobre 2018 au rocher, profitant d'une des dernières belles journées d'automne.

Il fallait [nettoyer les aires](#) peu occupées en cette période et en aménager d'autres pour inciter les faucons à utiliser celles plus propices à la nidification et présentant le moins de risque de prédation. Les talents de grimpeurs de ces deux spécialistes ont permis de terminer rapidement cette tâche et de faire partager leurs observations sur les aires à M. Cartier. En espérant qu'en 2019 de nouveaux petits s'envoleront du grand Rocher.



## SORTIE « GÉOLOGIE » DANS LE VERCORS PAR LE CAF ANNONAY

Le samedi 1<sup>er</sup> septembre, dans le cadre de l'action « Que la montagne est belle » de la FFCAM, Marika nous a proposé une courte, mais très belle randonnée à dominante « géologie » dans le Vercors.

D'abord un arrêt au bord du canyon des Écouges : on est bien obligé de croire à son caractère spectaculaire, ses bords resserrés, son étroitesse : il y a du brouillard et c'est tout juste si on distingue la paroi opposée pourtant toute proche. Marika nous expose néanmoins les principes de base de la géologie (étude du terrain qui permet de dater et de retracer l'histoire d'un massif), la leçon commence...

Au parking de la Siva, Marika fait « parler » un petit talus, bien insignifiant au premier abord. Il nous donne pourtant des informations précieuses sur la formation du Vercors, résultat de millions d'années de mouvements de la croûte terrestre, de soulèvements, de déformations, de dépôts d'alluvions et d'érosion. On a enfilé les blousons, les gants et même les bonnets, et l'évocation de la mer chaude aux eaux turquoise qui s'étendait là il y a des millions d'années nous réchauffe un peu. On sort les pics pour détacher quelques pierres et observer le calcaire à la loupe. En fonction de la taille des grains et de l'état des fragments de fossiles qu'on y trouve, un géologue peut même décrire les mouvements de cette mer : on est bluffé ! Non loin, une école désaffectée témoigne qu'à la fin du siècle dernier, cette partie reculée du Vercors était encore très peuplée, avec de nombreux hameaux où vivaient de grandes familles.

Puis c'est le « vrai » départ de la randonnée dans la forêt des Coulmes. Les colchiques dans les prés nous rappellent que c'est la fin de l'été... Au hameau abandonné de la Grande Goulantière, une seule maison a été rénovée en refuge sommaire. Puis la Petite Goulantière tout aussi délaissée. Le brouillard s'est un peu levé au belvédère du Pas du Ranc qui domine les gorges et les falaises de la Bourne. Là, on peut observer les différentes couches de calcaire des falaises, les synclinaux, anticlinaux, une cascade, des failles, qui racontent la formation tumultueuse du Vercors.

### APPEL AUX CLUBS

- ▶ Participez nombreux à l'action QLMB 2019
- ▶ Envoyez nous régulièrement vos initiatives et actions environnementales
- ▶ Contribuez à la lettre du milieu montagnard, en proposant des thèmes à développer
- ▶ Faites nous part des sujets d'inquiétude environnement de votre région

## BREVES

### LES SCIENCES PARTICIPATIVES, ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Les observatoires et les bases de données sur les espèces et les habitats naturels se multiplient et se coordonnent. Depuis quelques années se développe le concept nouveau de science participative : il vise à associer un maximum d'acteurs volontaires et bénévoles, qu'ils soient des observateurs débutants ou des naturalistes confirmés, au recueil de données. Pourquoi ? Parce que plus l'on progresse dans les sciences du vivant, plus on mesure l'abîme de notre ignorance. A titre d'exemple, l'estimation du nombre d'espèces présentes sur la terre, toutes catégories confondues (animaux supérieurs, poissons et animaux marins, insectes, mousses et lichens, y compris les micro organismes etc...) oscille entre 8 et 100 millions. En même temps l'urgence presse, car la situation évolue rapidement avec l'extinction massive en cours et le changement climatique : il faut prendre les mesures les plus pertinentes. Les moyens de la recherche publique sont loin de pouvoir faire face à ce défi. Chacun est donc invité à apporter une contribution utile.

Si vous êtes intéressé, le [site OPEN](#) est un portail national des observatoires participatifs des espèces et de la nature, coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle, vous y trouverez votre bonheur.

Marie Laure TANON

### LES COMPÉTITIONS MOTORISÉES : UN PEU PLUS DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le régime juridique des compétitions motorisées a longtemps connu des contradictions lorsqu'elles se déroulent sur des voies non ouvertes à la circulation publique. En effet, d'un côté le code de l'environnement interdit toute circulation motorisée de loisirs hors des voies non ouvertes à la circulation publique, dans la « nature ». De l'autre, le code du sport donne compétence au préfet pour régler toutes les compétitions motorisées pour motif de sécurité, y compris sur des voies non ouvertes à la circulation publique. Et dans ce cas, à quelles conditions environnementales ?

La Croisière blanche organisée en Valgaudemar a illustré les nuisances et dommages à l'environnement considérables de ce genre de manifestations, elle fut finalement interdite à partir de 2010.

Après maints épisodes contentieux, un décret de 2011 (codifié en R.331-24-1 code du sport) a exigé de ces compétitions motorisées en espace naturel une évaluation de leurs incidences sur l'environnement et l'adop-

tion de mesures correctives, à préciser par arrêté ministériel. L'arrêté pris en 2016 (5 ans !) limite ces obligations nouvelles aux seules manifestations dont le budget dépasse 100.000 euros. Le conseil d'Etat a annulé cet arrêté bien trop restrictif, sur recours de l'association Allier Nature (décision n° 401344 du 21 février 2018). Un nouvel arrêté mis en consultation publique n'a toujours pas été publié à ce jour.

Que retenir ? C'est un long combat qui a été conduit contre un lobby puissant. On aurait pu rêver l'interdiction pure et simple de compétitions motorisées en espace naturel : une prochaine étape ? Et c'est encore une fois une association de protection de l'environnement qui a fait respecter la légalité par voie contentieuse.

Marie Laure TANON

## GRAND TÉTRAS : UNE DÉCISION DU CONSEIL D'ETAT QUI FERA DATE

Le Grand Tétrás se rencontre dans nombre de massifs montagneux d'Europe. Il n'est pas considéré comme globalement menacé par l'UICN. Il en va autrement en France : le Grand Tétrás a disparu des Alpes depuis quelques décennies. Il subsiste avec de faibles effectifs dans les Vosges et le Jura. Ses effectifs ont très fortement décliné depuis 1960 dans le massif des Pyrénées où ils sont les plus importants. Il est en particulier peu abondant dans le département des Pyrénées Orientales. Globalement, le Grand Tétrás est considéré comme espèce « vulnérable » en France par l'UICN.

C'est pour cette raison que le Groupe Ornithologique du Roussillon ([www.gor66.fr](http://www.gor66.fr)) a demandé l'annulation, pour *mauvaise appréciation*, d'un arrêté du Préfet des Pyrénées-Orientales du 2 octobre 2013 autorisant la chasse d'un unique grand tétras dans la zone Canigou-Puigmal-Carança, où il n'est déjà présent qu'en tout petit nombre (moins de 100). Successivement, le Tribunal Administratif de Montpellier puis la Cour Administrative d'Appel de Marseille ont donné raison au GOR. L'Etat ayant cru bon de se pourvoir devant le Conseil d'Etat, celui-ci a à nouveau, par une décision n° 411084 en date du 21 novembre 2018, donné raison au GOR en se référant notamment à la directive « Oiseaux » (de 2009) de l'Union Européenne. Le Conseil d'Etat fait référence dans cette décision non seulement à la situation locale, mais aussi à celle de l'ensemble des Pyrénées. On peut espérer que les contentieux similaires en cours dans d'autres départements des Pyrénées soient tranchés dans le même sens, ce qui contribuerait à la pérennité de cette espèce dans les Pyrénées, malgré les autres menaces auxquelles elle est soumise. D'ailleurs, à la suite de la décision du Conseil d'Etat, le GOR a demandé au Ministre de la Transition écologique et solidaire le classement du Grand Tétrás comme espèce protégée sur l'ensemble du territoire français, comme c'est le cas depuis longtemps en Espagne et en Suisse.

Michel BENARD

## RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE RESPECTUEUSE DU MILIEU NATUREL

Un nouveau dépliant dans la série des recommandations vient de paraître : la randonnée.

Nous avons profité de la réédition des dépliantés existants (escalade, vélo de montagne, descente de canyon, hiver) pour relooker la maquette. Vous pouvez les découvrir- et télécharger - sur [notre site](#).



### PUBLICATION :

**Fédération française des clubs alpins et de montagne**  
24 avenue de Laumière 75019 Paris <http://www.ffcam.fr>

**Directeur délégué de la publication :** Marie-Laure Tanon, vice-présidente FFCAM

### Ont collaboré à ce numéro :

CAF Aix en Provence, CAF Annonay, CAF Clermont Auvergne, CAF Hautes Vosges, C'Roc Montagne, CD Isère, CD Haut Rhin, GUMS Paris, Michel Bénard, Michèle Poncet, Marie-Laure Tanon